

## **L'Europe comme objet d'études**

### **Une nouvelle filière à la Faculté de langues modernes de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague**

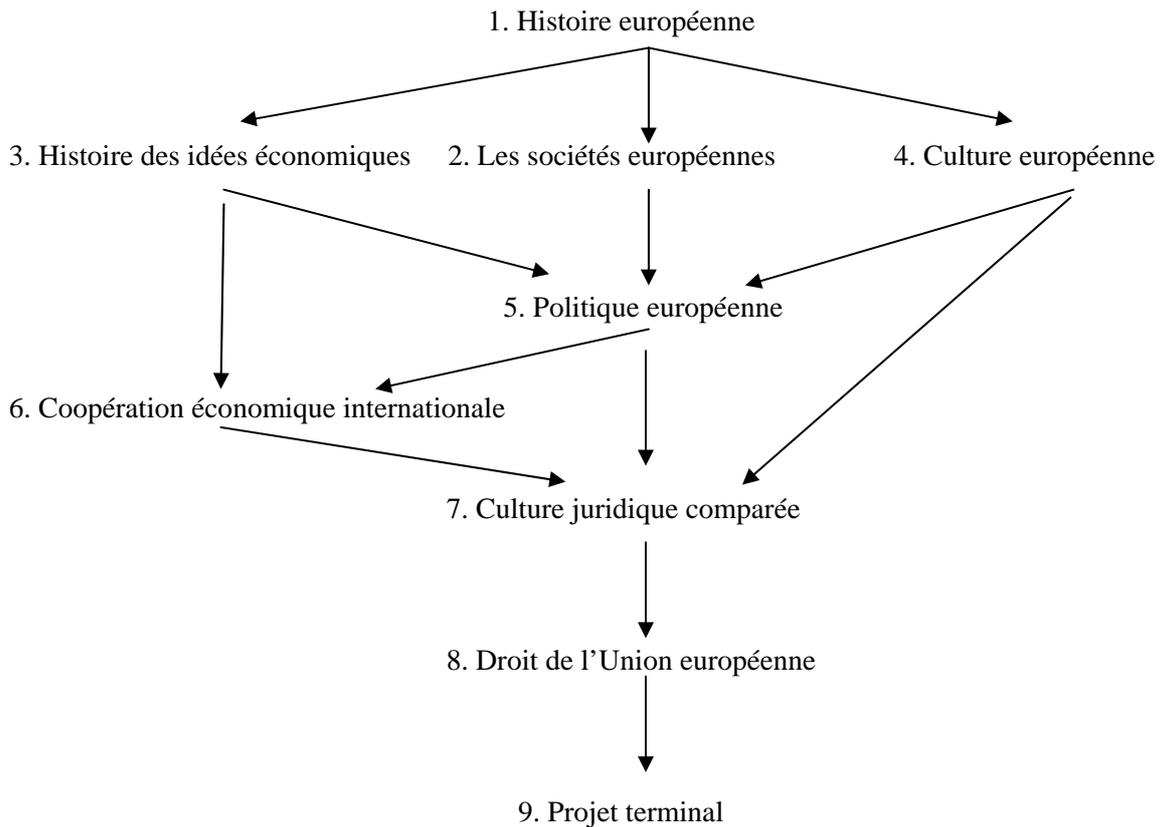
Michael Herslund  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
de Copenhague (CBS)  
Danemark

Depuis la rentrée de septembre 2000, l'éventail d'études de la Faculté de langues modernes comprend des choix et des combinaisons nouvelles par rapport aux études traditionnelles. A côté des combinaisons de deux langues, les étudiants peuvent maintenant choisir des combinaisons comprenant une langue – anglais, français, allemand, espagnol, italien ou russe – et une matière « non linguistique » telle que Communication, Marketing international, Etudes européennes et Etudes américaines. Ces nouvelles options ont constitué une réponse efficace aux tendances à la stagnation voire à la baisse qui depuis des années menacent les études de langues, en faisant remonter en flèche la courbe du nombre d'étudiants inscrits.

Les Etudes Européennes constituent une nouveauté aussi bien parmi les options d'études de la Faculté qu'au niveau du contenu. Si les cadres formels (durée, nombre de ECTS, etc.) sont établis par le règlement général des études du ministère de l'éducation nationale, l'architecture interne est entièrement originale en combinant des disciplines historiques, économiques, culturelles, politiques et juridiques. L'unité de toute cette diversité est assurée par des optiques communes et une perspective historique générale. Si les neuf modules qui constituent le cursus sont mutuellement autonomes, leur enchaînement ne présuppose pas moins une cohérence entre eux et une certaine progression. Voici le programme et son articulation en neuf modules<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> Voir la description complète et détaillée en danois sur internet:



Toute étude de l'Europe repose sur une connaissance de son histoire. Voilà pourquoi le premier module est une introduction à l'histoire européenne, de la Grèce ancienne à la fin de la guerre froide. C'est en effet l'histoire qui définit les dimensions qui encadrent l'évolution économique, culturelle et politique du continent, et c'est cette histoire qui, vue comme une dialectique éternelle entre l'unification et la fragmentation, constitue le rythme fondamental des mouvements évolutifs de l'Europe.

L'état national est une invention européenne et cette forme de société a vécu de nombreux avatars et développements vers les formes actuelles qu'on a l'habitude de considérer comme parmi les plus beaux accomplissements de l'esprit européen : l'état démocratique, l'état de droit, l'état-providence, etc..., bref des formes de société qui n'assurent pas seulement les cadres matériels de la vie et de la sécurité des citoyens, mais qui garantissent aussi leurs droits et libertés fondamentales. Le cours sur les sociétés européennes (module 2.) ne donne pas seulement un aperçu de la formation de ces sociétés, mais offre un choix de cercles d'étude où la connaissance de certains exemples bien choisis est approfondie. A ces approches particulières de différentes sociétés européennes s'ajoute le cours sur la politique européenne depuis 1945 (module 5.) qui, pour ainsi dire, rassemble les fils des deux premiers modules.

Une des forces les plus puissantes de l'évolution sociale est évidemment l'évolution économique qui sous-tend toute politique. Pour comprendre l'Europe, et certains aspects de son histoire, une bonne connaissance des idées économiques est indispensable (module 3.). L'évolution de la pensée économique est aussi indissolublement liée à l'évolution générale des idées et de la culture. Le module 4. donne ainsi un aperçu des courants majeurs de la littérature et de l'art depuis la Renaissance jusqu'à nos jours en leurs rapports organiques avec l'histoire des idées et des sciences.

A côté des idées économiques, l'autre pilier central de la société européenne est constitué par la pensée juridique. Si, historiquement, l'Europe est marquée par un clivage premier entre droit coutumier et droit romain, les bouleversements successifs de l'histoire ont profondément changé les données initiales, et on peut dans l'Europe actuelle distinguer au moins trois familles juridiques, chacune marquée par son dosage particulier de droit local traditionnel et de droit romain (module 7.). Ces différents systèmes se rencontrent de nos jours dans une coopération internationale de dimensions inédites et se fondent dans une nouvelle forme de « ius commune », le droit de l'Union européenne, qui constitue la matière du module 8. Comment comprendre en effet les tentatives de conciliation d'un droit, d'un « common law » anglo-saxon et d'un droit romaniste dans un seul et même système communautaire sans connaissances préalables du fait historique et des différentes cultures judiciaires qui se côtoient sur le continent européen ?

Le neuvième module est un mémoire rédigé par un groupe comprenant de deux à quatre étudiants, qui sous la direction d'un enseignant étudie une question de leur choix. Cette question doit porter sur une problématique européenne et doit se baser sur des théories et méthodes enseignées dans au moins deux modules, c'est-à-dire que le sujet du mémoire est soit économique-politique, historico-philosophique, politico-juridique, etc... Cela donne aux étudiants l'occasion de travailler de façon indépendante et de faire la synthèse entre plusieurs des sujets traités dans les modules précédents.

En sus des modules qu'on vient de décrire, un certain nombre de sujets libres (d'options) sont offerts aux étudiants, des cours qui approfondissent certains aspects des cours obligatoires. Ces sujets varient et peuvent porter par exemple sur les religions en Europe, sur le tourisme, sur des sujets historiques ou politiques, etc...

La combinaison de l'étude d'une langue européenne avec des sujets européens tels qu'on vient de les décrire vise à la formation de professionnels pouvant assumer des tâches de recherche et de communication, de coordination, de consultation, de documentation et d'information sur des sujets européens dans le cadre d'entreprises privées ou publiques, dans des organisations internationales, etc... Les études permettent un degré élevé de choix personnels donnant ainsi à chaque étudiant la possibilité de définir lui-même son propre profil professionnel.

\*\*\*

# **ABSTRACT**

## **L'Europe comme objet d'études**

Michael Herslund  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague (CBS)  
Denmark

Since 2000 the studies at the Faculty of Modern Languages of Copenhagen Business School comprise some new combinations: Until then all studies at bachelor level were combinations of two modern languages, from September 2000 the choice has been enlarged by new combinations of a single language and European Studies, American Studies, Communication Studies, and International Marketing Studies.

European Studies offers an interdisciplinary program consisting of 9 courses or modules each treating an important aspect of Europe as a historic, social, economic, cultural, political and legal unit. The compulsory courses are supplemented by additional optional courses, e.g. on religions in Europe, language policy, tourism, etc. The main focus is one of interdisciplinarity based upon the combination of this program with a language study, i.e. the application of linguistic and other approaches to the aforementioned aspects. The 9<sup>th</sup> module is a report written by two to four students on a subject of their own choice which combines at least two of the central aspects and which requires the use of methods specific to them, e.g. historical-economic, political-legal, etc.

The aim of the program is the formation of professionals who combine language skills with a thorough knowledge of European matters and who are thus, within private enterprises and as well public institutions as for instance NGO's working on an international level, capable of handling and solving problems of communication, coordination, consulting, documentation and information on European questions.

\*\*\*